

(7/3/19-20/3/19) Un appel à l'attention du corps médical vient d'être lancé. Les médecins, dentistes, thérapeutes, infirmiers... sont invités à signer une pétition demandant la protection de la population contre les rayonnements électromagnétiques.

www.hippocrates-electrosmog-appeal.be

Les médecins et autres professionnels de la santé qui signent l'appel demandent au gouvernement de faire appliquer le principe de précaution afin de protéger toute la population, y compris les personnes les plus vulnérables (1). Les signataires rencontrent de plus en plus de personnes souffrant de troubles physiques potentiellement liés à l'exposition aux rayonnements électromagnétiques.

www

.hippocrates-electrosmog-appeal.be/carte

De leur côté, les patients électrosensibles disposent par la même occasion d'une liste de soignants ayant le courage de reconnaître l'existence d'un problème avec les champs électromagnétiques artificiels, alors que pour l'Ordre des médecins, il n'y a aucun problème avec les intensités actuelles. Beaucoup de médecins utilisent eux-mêmes des émetteurs wi-fi, dect, smartphone etc. dans leur cabinet. Les hôpitaux sont de véritables fours à micro-ondes à ciel ouvert, avec du wi-fi gratuit à chaque étage et encore des antennes-relais sur le toit, ce qui représente un frein pour les électrosensibles qui désirent se faire soigner. Les initiateurs et les signataires de l'appel sont peut-être plus attentifs à ce problème, à mon avis.

www.hippocrates-electrosmog-appeal.be/signataires

Sur leur site, vous pouvez trouver une version imprimable de l'appel, à distribuer à votre médecin, dentiste, aide-soignant(e), kiné, et à votre entourage. Ce qui devrait aider à répandre l'information et augmenter le nombre de signataires.

www.hippocrates-electrosmog-appeal.be/aidez-nous

(1)
NB parmi ces personnes vulnérables, certains sont conscients qu'ils subissent des champs électromagnétiques artificiels contre leur gré, dans leurs déplacements et même dans leur propre habitation. Il s'agit d'une atteinte violente à la Constitution, qui prévoit un Environnement sain pour tous !